

PIECES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE :

Éléments qui vous seront demandés par les services de scolarité, à transmettre en ligne selon les instructions qui vous seront communiquées :

- Pour une première inscription administrative à l'Université d'Orléans :

- Titre d'accès à l'université (Baccalauréat ou équivalent) et relevés de notes correspondant
- Décision d'admission suite à un dossier de candidature ou de validation d'acquis
- Dernier diplôme obtenu
- Carte nationale d'identité ou passeport
- Certificat de participation à la JDC (pour les + de 25ans, aucun document nécessaire)
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- 1 photographie d'identité

- Pour une réinscription à l'Université d'Orléans :

- Attestation d'assurance responsabilité civile

Éléments à transmettre au SEFCO :

- Fiche 'les essentiels' signée
- Fiches 'les essentiels contrat de pro' signée (contrat pro et pro-A uniquement)